



F N O G E C

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015-2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2015



FÉDÉRATION NATIONALE DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
FNOGEC 2015-2016**

Sommaire

Le rapport d'activité permet de porter un regard attentif sur l'année qui vient de s'écouler et d'en analyser les résultats.

Ce document engage également la Fnogec vers son nouveau cap, celui qui oriente l'année en cours et pose les jalons de la suivante.

*En route vers une
professionnalisation
fédérative !*

03 L'interview de Michel Quesnot, président

05 Stratégie

- Notre mission
- Notre stratégie
- Notre engagement

08 Gouvernance

- Un Conseil d'administration engagé et bienveillant
- Le Bureau

12 Contexte

- Un climat général toujours peu engageant
- Social : une dynamique portée par des projets ambitieux
- L'accessibilité, un enjeu majeur pour nos écoles

15 La vie des pôles d'expertises

- Le pôle Secrétariat général : le garant d'une gestion fédérative et participative
- Le pôle Social : la gestion humaine volontariste
- Le pôle Économie-gestion : la maîtrise des risques
- Le pôle Service civique : l'engagement volontaire
- Le pôle Systèmes d'information : la gestion connectée
- Le pôle Communication : un levier d'engagement

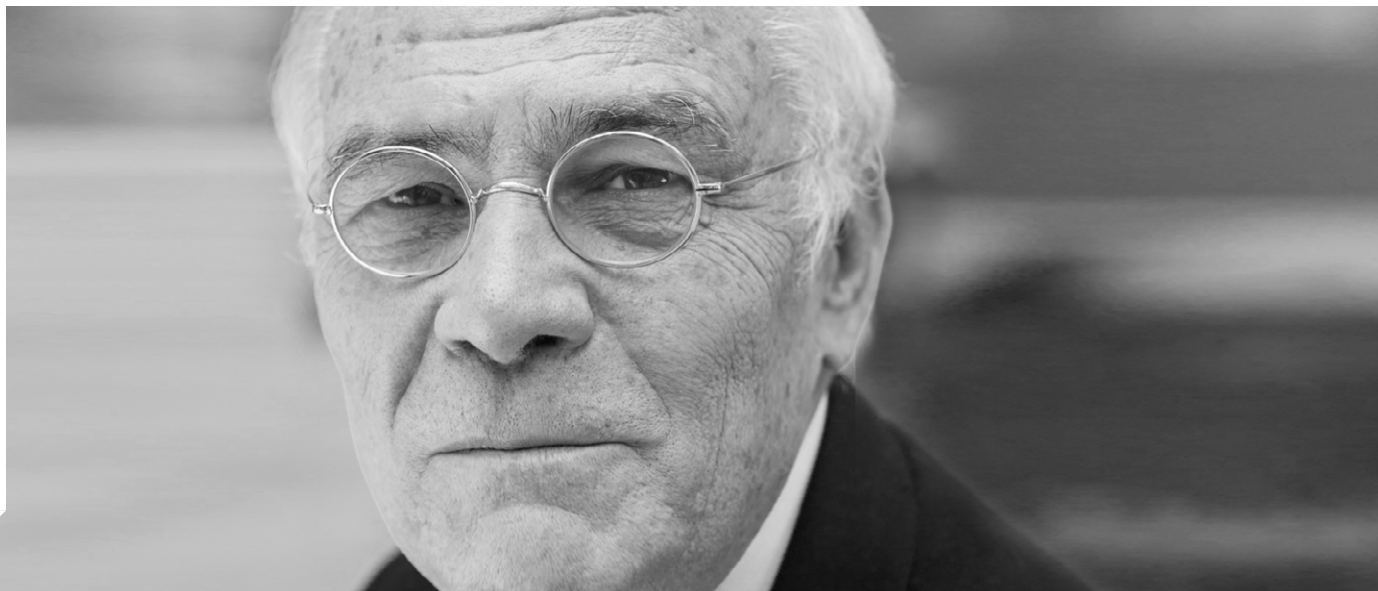
24 Faits marquants

26 Chiffres-clés

27 Horizon 2016-17

28 Remerciements

L'interview
Michel
Quesnot,
président



**«Ensemble
on est plus forts,
on va plus vite et
on va plus loin.»**

**Quels ont été les temps forts et les avancées
de la fédération sur l'année 2015-16 ?**

L'année a été marquée par la mise en place de trois actions fortes qui prendront toute leur ampleur dans la continuité. Tout d'abord, la professionnalisation de la Fnopec. Cette volonté de monter en compétences se dessine très concrètement grâce au développement de méthodes et d'outils plus pertinents et mieux structurés, et grâce aux recrutements ainsi qu'à la mise en place systématique, dans nos pôles d'expertises, d'un travail commun entre administrateurs et salariés dont les compétences pointues se complètent. Il faut bien préciser que le bénévolat n'est pas l'inverse du professionnalisme. L'inverse du professionnalisme c'est l'amateurisme qui n'a pas sa place ici. Ensuite, il y a eu la volonté des pouvoirs publics de mettre en place un processus de regroupement des fédérations patronales. Cette décision du gouvernement a eu pour conséquence d'engager plusieurs fédérations à nous rejoindre, ce qui a donné naissance à la Confédération (CEPNL). Ensemble on est plus forts, on va plus vite et on va plus loin. Enfin, la Fnopec a mis un point d'honneur à instaurer et à maintenir des relations de confiance avec toutes les composantes de l'Institution (ndlr : toutes les organisations de l'Enseignement catholique).

**Fesic : Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif*

***AEUIC : Association des Employeurs des Universités et Instituts Catholiques*

****Le Collège employeur regroupe la Fnopec, le Snceel, le Synadec, le Synadic et l'UNETP*

*****sur la base des arrêtés de 2013*

Pouvez-vous nous en dire plus sur la Confédération ?

Les pouvoirs publics ont simultanément décidé de mesurer la représentativité des organisations patronales et, pour celles qui n'auraient pas un volume suffisant d'adhérents, de leur demander de se regrouper avec d'autres. Il s'agit pour nous d'un événement majeur parce que deux fédérations, la Fesic* et l'AEUIC**, ont souhaité créer avec la Fnopec (en lien avec le Collège employeur***) une Confédération pour qu'elles conservent une représentativité nationale. Nous avons donc constitué un seul dossier de représentativité qui comprend les trois entités concernées dans l'objectif de ne former qu'une seule commission paritaire nationale avec une convention collective unique. Il faut préciser qu'en plus des deux conventions collectives liées à ces deux fédérations, nous avons déjà de notre côté sept conventions collectives. Cette convention collective unique reprend à l'identique les dispositions des conventions collectives de chaque entité, en dehors des dispositions concernant le dialogue social national. Cette convention collective unique a aujourd'hui été signée par trois organisations syndicales très largement majoritaires en termes d'audience****, et se substituera aux anciennes conventions collectives dès le mois d'avril 2017. Cette Confédération est une chance pour tout le monde parce que nous représentons dorénavant, en matière de dialogue social, une filière qui couvre la maternelle jusqu'aux études supérieures les plus prestigieuses tout en ayant une vision commune, celle de l'intérêt général.

**«l'impérieuse
nécessité d'être
encore plus
professionnel
et structuré»**



Y a-t-il eu d'autres orientations stratégiques ?

Oui ! Nous sommes en plein cœur d'une réflexion stratégique sur la transformation numérique de nos activités, en étroite relation avec le Collège employeur. Nous y travaillons à la fois en termes de réalisations et de prospective pour ancrer la Fnogec dans un monde qui change profondément, et pour fédérer notre réseau autour d'outils innovants. Nous avons également mis en place un groupe de travail avec les directeurs diocésains pour réfléchir aux bonnes pratiques de fonctionnement local avec nos organisations territoriales. Un questionnaire a d'ailleurs été mis en place pour inviter nos Urogec et nos Udogec à s'interroger sur la structure de leur tissu relationnel local.

Vous avez souhaité renforcer la professionnalisation de la Fnogec au service de son réseau. Que signifie une Fnogec plus professionnelle ? Peut-on dire que vous entamez une métamorphose vers une nouvelle Fnogec ?

D'une part, le Statut de l'Enseignement catholique implique que les établissements scolaires adhèrent à la Fnogec : il est donc de notre devoir de leur offrir une valeur ajoutée au quotidien et de les accompagner en mettant à leur disposition des services de haute qualité, délivrés par des experts. D'autre part, la création de la Confédération élargit notre réseau de 25 grandes écoles d'ingénieurs et de management et de 5 universités catholiques. Nous devons donc plus que jamais être structurés, travailler en ayant une vision stratégique à long terme et collaborer de façon organisée et professionnelle. La Fnogec ne se métamorphose pas, elle fait simplement son travail, elle est là pour servir les établissements et cherche donc à devenir ce qu'elle est.

Vous avez également dit que la Fnogec endossait un double rôle : elle agit à la fois à titre institutionnel et à la fois à titre de branche professionnelle. Pouvez-vous nous expliquer ce que cela implique ?

La Fnogec a une double légitimité. Elle a une légitimité institutionnelle (ndlr : l'Enseignement catholique) avec un rôle qui la définit et qui encadre ses actions par des Statuts précis ; et par ailleurs, elle a une légitimité sociale par le Ministère du travail qui la reconnaît en tant que fédération professionnelle. Nous combinons les deux et devons donc faire la synthèse entre une légitimité d'Église et une légitimité civile. À cette double légitimité, il ne faut pas oublier que la Fnogec est la fédération des Ogec, c'est-à-dire la fédération des unions régionales (Urogec et Udogec) qui regroupent elles-mêmes les associations qui représentent juridiquement nos

écoles. Ce triple rôle accroît aujourd'hui l'impérieuse nécessité d'être encore plus professionnel et structuré.

Les Journées Nationales de la Fnogec prévues en mars 2017 feront l'objet d'une réflexion sur ses organisations territoriales : quels en sont les enjeux ?

Les enjeux sont simples : rafraîchir les réflexions et les mémoires quant au rôle du réseau. Si le Statut de l'Enseignement catholique encadre notre fonctionnement, le système associatif en place reste démocratique : les représentants des Urogec et des Udogec sont élus par les Ogec, et ceux de la Fnogec sont élus par les Urogec et les Udogec. Malgré tout, il y existe des incompréhensions sur les rôles des uns et des autres. Et la Fnogec n'est pas l'autorité du réseau : le principe dans l'accompagnement devant rester celui de la subsidiarité (priorité au local). Il est cependant nécessaire de maintenir une cohérence globale pour que certains agissements locaux ne mettent pas en danger l'ensemble de l'édifice, notamment sur le plan fiscal et juridique. Or ce rôle est aujourd'hui souvent bouleversé par l'évolution du droit et par la nouvelle régionalisation. Les JN17 sont donc l'occasion de se poser les bonnes questions pour continuer à faire vivre l'Enseignement catholique dans un monde en perpétuelle évolution.

Vous êtes donc confiant pour l'année 2016-17 ?

Très ! Ces Journées nationales sont enthousiasmantes pour tous. Elles vont nous permettre de sortir de la routine et des à priori pour prendre à nouveau conscience de la grandeur de notre mission au service des familles et de l'Église.

«Nous devons donc plus que jamais être structurés, travailler en ayant une vision stratégique à long terme et collaborer de façon organisée et professionnelle.»



S T R A T É G I E



«Fédérer,
accompagner
et animer»

NOTRE MISSION

Une gestion fédérative

La Fnogec est une fédération professionnelle définie par le statut de l'Enseignement catholique et le représentant qualifié des unions territoriales qu'elle fédère (Urogec, Udogec et Ogec). Elle a ainsi pour mission l'animation des établissements catholiques d'enseignement qu'elle fédère, et ceci dans le respect de ses Statuts.

Fédérer, accompagner et animer un tel réseau national implique la mise à disposition de compétences et d'expertises spécifiques afin de permettre aux Ogec de garantir à leurs établissements scolaires une gestion professionnelle, fluide et personnalisée.

Notre gestion est une combinaison d'expertises. La Fnogec offre un centre de compétences au service de ses territoires à qui elle apporte aide et assistance dans les domaines économique, financier, social, juridique et immobilier.

Notre gestion assoie un langage commun. Clé d'une coordination réussie entre les Urogec et les Udogec, parler un même langage leur permet de concrétiser chaque initiative et de mettre en place de nouveaux services dédiés aux Ogec. La nouvelle nomenclature comptable en est un bel exemple.

Notre gestion doit avant tout être professionnelle. Une gestion organisée et maîtrisée garantit le fonctionnement pérenne des établissements scolaires. La bonne santé économique des écoles permet de conduire une politique sociale en lien avec les valeurs chrétiennes qui placent l'homme au centre de la relation et qui constituent l'identité de la Fnogec.

C'est dans l'objectif de conduire cette politique humaine et sociale que la Fnogec préside le Collège employeur et qu'elle est devenue membre fondateur de la CEPNL (Confédération de l'Enseignement Privé à but Non Lucratif).

"RÉORGANISER,
DYNAMISER ET
RENFORCER
SON RÉSEAU"

NOTRE STRATÉGIE

Fédérer le réseau avec une organisation collaborative et digitalisée

La Fnogec a fait le choix de concentrer ses forces pour réorganiser, dynamiser et renforcer son réseau. Elle s'est ainsi spécialisée par pôles d'expertises pour proposer une offre de services plus structurée. Cette organisation permet ainsi aux Urogec et aux Udogec de mieux accompagner leurs Ogec et de se réorganiser stratégiquement dans le cadre de la régionalisation. Cette année, les permanents de la Fnogec ont réalisé 117 déplacements au cœur des territoires pour rencontrer et fédérer les Urogec et les Udogec. « C'est en allant à la rencontre de nos organisations territoriales que nous comprenons mieux leurs problématiques et leurs attentes. Nous pouvons alors réagir rapidement pour adapter nos actions et notre offre de services dans l'objectif de toujours mieux les représenter, de développer des outils plus pertinents et de mutualiser les bonnes pratiques. **C'est en travaillant ensemble et en établissant des connexions de proximité, à la fois physiques et digitales, que la gestion des Ogec sera qualitative, pertinente et donc pérenne.** », affirme Aurélia de Saint-Exupéry.

La spécialisation de la Fnogec s'est accompagnée d'un processus de digitalisation avec la création et le développement d'outils de communication collaboratifs pour prendre le virage de la transformation numérique. Un nouvel espace de travail s'organise : il se dématérialise et devient nomade.

NOTRE ENGAGEMENT

Réenchanter l'école à tous les niveaux de notre organisation

Prendre part au réenchancement de l'école c'est réfléchir aux priorités, aux actions et aux orientations fédératives qui font la spécificité de notre organisation ; c'est également innover en faisant évoluer nos pratiques de gestionnaire vers un nouveau mode de collaboration digitale. Si les Ogec existent, c'est avant tout pour que les établissements scolaires puissent initier et mettre en œuvre des projets adaptés à leurs spécificités. **La gestion d'une école est devenue une activité exigeante** parce que l'environnement social, économique et juridique est en perpétuelle mutation.

Participer au réenchancement de l'école engagé par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique c'est oser se lancer dans l'aventure d'une Branche forte qui regroupe 9 conventions collectives impliquant des personnels de la maternelle au supérieur.

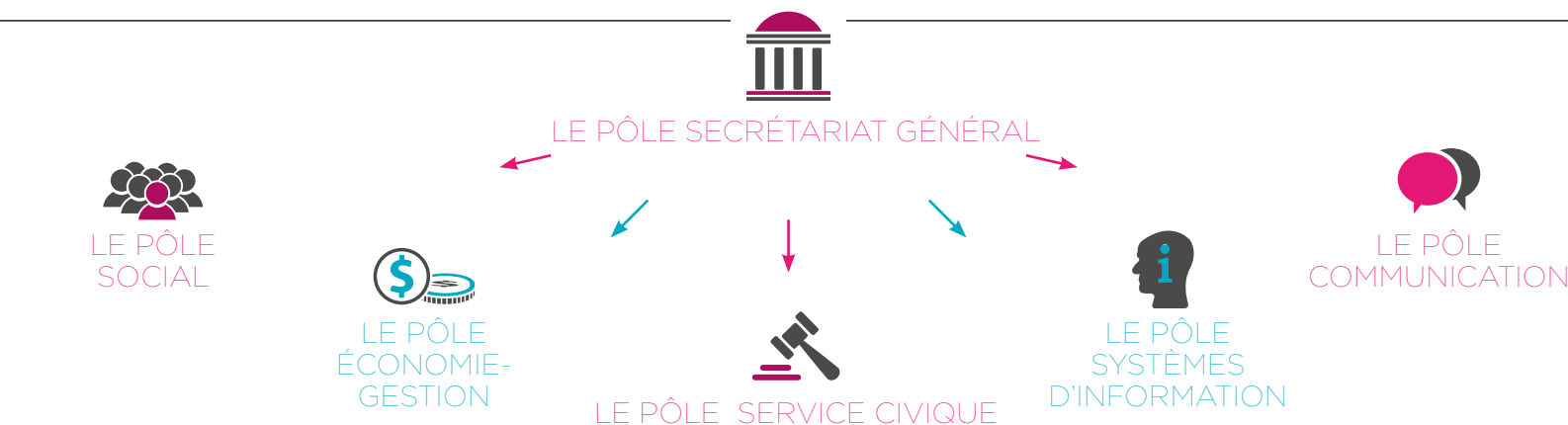
Cet engagement nous invite à réfléchir en amont et à nous adapter aux nouvelles organisations territoriales. **C'est parce que notre réseau est structuré qu'il garantit une mutualisation solidaire entre des établissements autonomes, et que leur gestion est avant tout une gestion de proximité.**

NOS EXPERTISES

Transformer nos savoir-faire en centre de compétences

La Fnogec rassemble des experts sur des domaines inhérents à la gestion d'un établissement scolaire et à l'animation de son réseau associatif. Elle s'est ainsi organisée autour de pôles d'expertises qui structurent la nature de ses services afin de mieux accompagner ses organisations territoriales. **Chaque pôle offre conseils, outils et bonnes pratiques, et effectue une veille réglementaire prospective.**

Si les services se sont restructurés, l'équipe s'est agrandie pour répondre aux attentes



grandissantes du réseau. Les permanents de la Fnogec forment aujourd'hui une équipe très soudée et particulièrement engagée.

1. Le pôle Secrétariat général : le garant d'une gestion fédérative et participative

Mission : assurer une gestion associative, stratégique et prospective

Équipe :

Aurélia de Saint-Exupéry, Secrétaire générale
Hélène de La Rivière, assistante de direction
Gwen Bully, assistante de direction
Salomé Arslan, assistante
Maï Le, comptable

2. Le pôle Social : la gestion humaine volontariste

Mission : protéger les personnels du réseau

Équipe :

Jean-René Le Meur, responsable du pôle Social
Alexandre Chrétien, juriste en droit social
Aurélié Delgove, coordinatrice formation et compétences (dans le cadre du Collège employeur)

3. Le pôle Économie-gestion : la maîtrise des risques

Mission : encadrer la gestion économique et associative du réseau

Équipe : le pôle s'est renforcé avec l'arrivée d'une expert-comptable en charge de sa coordination

Caroline Vanlerberghe, expert-comptable et coordinatrice du pôle Économie-gestion
Anne Barré, juriste en droit public
Sophie Pouverreau, juriste en droit public
Clarisse Walckenaer, chargée de mission Management des organisations
Fabienne Riom, chargée de mission
Éric Moutarde, analyste financier

4. Le pôle Service civique : l'engagement volontaire

Mission : sensibiliser les jeunes au service d'intérêt général

Équipe : le pôle s'est renforcé avec l'arrivée d'une assistante en charge de la gestion administrative

Armelle Baril, chargée de mission Service civique
Leslie Ben Guigui, assistante du pôle Service civique

5. Le pôle Systèmes d'information : la gestion connectée

Mission : faciliter la transition numérique
Équipe : le pôle s'est renforcé avec l'arrivée d'un assistant en charge de la plateforme Fnogec 365

Frédéric Hul, responsable du pôle Systèmes d'information
Nicolas Zéphirin, assistant du pôle Systèmes d'information

6. Le pôle Communication : un levier d'engagement

Mission : être un vecteur structurant et fédérateur

Équipe : le pôle a pris une nouvelle orientation avec l'arrivée d'une experte en communication visuelle et digitale.

Florence Lecars, responsable du pôle Communication
Marine de Montalivet, chargée de mission Communication, Image et Contenus

POUR NOUS CONTACTER :

Site Fnogec rubrique :

> Qui sommes nous? > Nos pôles d'expertises
ou contact@fnogec.org



G O U V E R N A N C E



«Engagé et
bienveillant...»

Un Conseil d'administration engagé et bienveillant

Mission : être le garant du cap stratégique en mettant en œuvre les directives de la fédération et en assurant un partage précis des missions de chacun.

Le conseil d'administration de la Fnogec représente l'organe décisionnel et l'organe de liaison entre les adhérents. Il rassemble des membres dont les compétences assoient et complètent celles des pôles d'expertises de la Fnogec. Très impliqués, les administrateurs expriment leur vision et leurs opinions dans le souci constant de l'intérêt à long terme de la fédération.

Membres élus :

Alain BUAT
Monique CASSAGNE
Jean-Luc CHAPLET
Bruno CORNU THENARD (Vice-président)
Jean-François DEBOUDT
Robert FONCK
Pierre FOURNIER MONTGIEUX
André GRILLON
Alain LAFLORENTIE
Pierre LAGET
Laurent LAMING
Jean-Claude LE MEUR
(Vice-président)
Jean-Yves MAHEO
Yvon MENGUY (Trésorier)
Sylvie PICARD
(Vice-présidente et Secrétaire)
Raymonde PONS
Jean-Pierre PORTET
Michel QUESNOT (Président)
Eliane ROBIOLLE
Jean-Louis ROUMILHAC
Jean-Pierre SCHNEIDER
Roland VEILLEPEAU
Martin VERDENAL

Membres de droit :

Pascal BALMAND (Sgex)

Gilles DEMARQUET (Apel Nationale)
Virginie BECOURT (Synadec)
Jean-Louis BAUDIER (UNETP)

Fonctionnement

Organisé en délégations, le conseil d'administration permet de seconder étroitement le président et d'assurer un suivi à la fois technique, politique et opérationnel des dossiers. Chaque administrateur a en charge une délégation spécifique : il est ainsi en lien avec un ou plusieurs permanents de la Fnogec et donc fortement impliqué dans les dossiers dont il a la charge. Il apporte ses compétences et son expérience sur les domaines d'expertises portés par la Fnogec. Ce mode de fonctionnement assure un suivi pointu de tous les dossiers.

L'implication des membres du CA s'est particulièrement renforcée avec la création de la Confédération (CEPNL) et avec le rôle majeur que la Fnogec y joue.

Le Bureau

Mission : centré autour du président, le Bureau participe à la réflexion des orientations stratégiques, donne l'impulsion aux décisions qui seront prises au conseil d'administration et veille à leur mise en œuvre ainsi qu'à leur suivi.

Membres :

BALMAND Pascal
CASSAGNE Monique
CORNU THENARD Bruno (Vice-président)
DEBOUDT Jean-François
LAFLORENTIE Alain
LAMING Laurent
LE MEUR Jean-Claude
(Vice-président)
MAHEO Jean-Yves
MENGUY Yvon (Trésorier)
PICARD Sylvie (Secrétaire)
QUESNOT Michel (Président)

L'année 2015-16 a réuni 7 Conseils d'administration et 6 Bureaux.

GOUVERNANCE



Membres élus : Michel QUESNOT (Président) **1**, Bruno CORNU THENARD (Vice-président) **2**, Jean-Claude LE MEUR (Vice-président) **3**, Sylvie PICARD (Vice-présidente et Secrétaire) **4**, Yvon MENGUY (Trésorier) **5**, Alain BUAT **6**, Monique CASSAGNE **7**, Jean-Luc CHAPLET **8**, Jean-François DEBOUDT **9**, Robert FONCK **10**, Pierre FOURNIER MONTGIEUX **11**, André GRILLON **12**, Alain LAFLORENTIE **13**, Pierre LAGET **14**, Laurent LAMING (pas de photo), Jean-Yves MAHEO **15**, Raymonde PONSAS **16**, Jean-Pierre PORTET (pas de photo), Eliane ROBIOLLE **17**, Jean-Louis ROUMILHAC **18**, Jean-Pierre SCHNEIDER **19**, Roland VEILLEPEAU **20**, Martin VERDENAL **21**.

Membres de droit : Pascal BALMAND (Sgec) **22**, Gilles DEMARQUET (Apel Nationale) **23**, Virginie BECOURT (Synadec) **24**, Jean-Louis BAUDIER (UNETP) (pas de photo).

ÉQUIPE



Pôle Secrétariat général



Pôle Économie-gestion



Pôle Social

Pôle Service civique



Pôle Secrétariat général : Aurélia de Saint-Exupéry **1**, Hélène de La Rivière **2**, Gwen Bully **3**, Maï LE **4**, Salomé Arslan **5**

Pôle Économie-gestion : Caroline Vanlerberghe **6**, Anne Barré **7**, Sophie Pouverreau **8**, Clarisse Walckenaer **9**, Fabienne Riom **10**, Eric Moutarde (pas de photo).

Pôle Social : Jean-rené Le Meur **11**, Alexandre Chrétien **12**, Aurélie Dégove (Collège employeur) **13**.

Pôle Service civique : Armelle Baril **14**, Leslie Ben Guigui **15**.

Pôle Systèmes d'information : Frédéric Hul **16**, Nicolas Zéphirin **17**.

Pôle Communication : Florence Le Cars (pas de photo), Marine de Montalivet **18**

Pôle Systèmes d'information

Pôle Communication



C O N T E X T E



«en route vers un réseau plus puissant et plus professionnel»

Un climat général toujours peu engageant

Un contexte complexe et incertain. Nous savons combien l'association des établissements catholiques d'enseignement au service public de l'éducation est dépendante du contexte économique et social général ainsi que du contexte des finances publiques (lui-même très fortement marqué par la politique de réduction de la dette).

En 2015, le programme 139 du budget de l'État a été doté de 7,176 Mds d'€ (4,5 Mds d'€ de masse salariale brute). L'enveloppe « subvention » consacrée au forfait d'externat était de 627,6 M€, en hausse de 2% (619,6 M€ en 2014). Cette progression permet essentiellement de compenser la croissance des effectifs ainsi que l'inflation sans prendre en compte le niveau de calcul réel du forfait.

Transformation pédagogique. La modification des rythmes scolaires a également eu un impact sur le fonctionnement économique des unités pédagogiques, même si le décret n'est pas applicable aux établissements. En effet pour ceux qui ont appliqué la modification des rythmes scolaires, il existe un surcoût évident, très rarement compensé par les aides de la CAF ou des collectivités. Il est donc probable que la pression environnementale (transport, garderie etc.) contraigne les établissements à s'aligner sur les rythmes scolaires.

Social : une dynamique portée par des projets ambitieux

Une politique RH très active. Le domaine social a été marqué par la mise en place d'une complémentaire santé pour 70 000 personnes et plus de 5 000 Ogec et par la mise en œuvre de la convention collective SEP. Ceci a conduit le pôle social à proposer des outils pratiques et didactiques pour accompagner les établissements.

La Confédération : en route vers un réseau plus puissant et plus professionnel. Avec l'accord du Sgec, la Fnogec s'est associée à deux

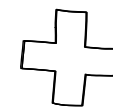
autres fédérations d'employeurs : l'AEUIC (l'Association des Employeurs des Universités et Instituts Catholiques) et la Fescic (la Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif) en vue d'anticiper les effets de la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 et de s'inscrire de manière dynamique dans le processus de restructuration des branches professionnelles.

De cette association est née la CEPNL (Confédération de l'enseignement privé non lucratif) qui a été créée en décembre 2015 avec pour objet de représenter les intérêts des employeurs des établissements d'enseignement privés d'intérêt général non lucratifs et en contrat avec l'État.

Cette Confédération permet également d'assurer un dialogue social conduit d'une seule voix et dans le respect des valeurs qui font l'identité de ses membres : des valeurs chrétiennes qui placent l'homme au cœur de la relation. Elle aura aussi pour ambition de porter la représentativité patronale dès 2017.

«l'homme au cœur de la relation»

Mise en place d'une complémentaire santé pour 70 000 personnes»





Convention collective unique (CCU) :

ensemble pour être plus forts et aller plus loin. Une Convention collective unique a été signée le 12 juillet 2016 par la CEPNL et 4 organisations syndicales : FEP CFDT, SNEPL CFTC/SNEC CFTC et SPELC (qui représentent près de 90% des voix au premier tour des élections DP-CE des entreprises du champ).

Cette Convention collective unique regroupe :

- 9 conventions collectives, une dizaine d'accords thématiques (temps de travail, formation professionnelle continue, prévoyance, santé, retraite complémentaire etc.) ;
- Plus de 100 000 salariés ;
- Plus de 5500 associations support d'établissements scolaires, 25 grandes écoles d'ingénieurs et de management et 5 Universités et Instituts catholiques.

L'accessibilité, un enjeu majeur pour nos écoles

En matière immobilière, il faut noter que la mise en accessibilité des établissements scolaires (marquée par le dépôt des AD'AP) est devenue un enjeu essentiel pour nos Ogec, enjeu d'autant plus important qu'il correspond à notre volonté d'être une école pour tous. Cette mise aux normes obligatoire implique la mise en place d'un calendrier contraignant de programmation des travaux ainsi que l'obligation de rendre compte du respect des engagements pris dans l'Ad'AP.

CCU

CONVENTION COLLECTIVE UNIQUE



9

CONVENTIONS
COLLECTIVES,
UNE DIZAINE
D'ACCORDS THÉMATIQUES
(TEMPS DE TRAVAIL, FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE,
PRÉVOYANCE, SANTÉ, RETRAITE
COMPLÉMENTAIRE ETC.)



PLUS DE
100 000
SALARIÉS



PLUS DE
5500
ASSOCIATIONS
SUPPORT
D'ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES



25

GRANDES ÉCOLES
D'INGÉNIEURS ET DE
MANAGEMENT



5

UNIVERSITÉS
ET INSTITUTS
CATHOLIQUES



L A V I E D E S P Ô L E S D ' E X P E R T I S E S



«une vision partagée du cap à tenir»

Le pôle Secrétariat général : le garant d'une gestion fédérative et participative

Mission : assurer une gestion associative, stratégique et prospective

- Être le garant et le facilitateur d'une vie associative
- Asseoir un rôle d'expert, de conseil, de soutien et de contrôle
- Co-construire les projets et assurer leur transversalité
- Développer l'activité, avoir une démarche prospective et encourager l'innovation
- Être au service des territoires et les accompagner

La stratégie au cœur de l'action

Cette année encore, et particulièrement avec la stratégie de professionnalisation engagée par la Fnogec, le pôle Secrétariat général a travaillé en étroite collaboration avec le président et le Bureau. Ce dialogue constant permet de définir une vision partagée du cap à tenir, des réflexions prospectives à mener et du fonctionnement à mettre en place. Le pôle a ainsi veillé au respect de la ligne stratégique définie ainsi qu'au développement de l'identité du réseau des Ogec en engageant notamment un travail de mise à jour des statuts de ses organisations territoriales. Il s'est assuré du fonctionnement administratif, statutaire et quotidien de la fédération dans le respect des valeurs de l'Enseignement catholique.

La bienveillance comme axe de pilotage

Grâce à une information transparente et pertinente fondée sur des valeurs à la fois éthiques et humaines, le pôle Secrétariat général a coordonné avec efficacité les différentes instances de gouvernance de la fédération. Il a également animé et piloté une équipe d'experts en veillant prioritairement à sa cohésion et en respectant l'autonomie de chacun. Le pôle a ainsi proposé des axes de travail en s'assurant qu'ils soient

réalisés avec une juste articulation des compétences et des actions entre bénévoles et salariés. Ce fonctionnement équilibré, bienveillant et transversal a permis à chaque expert de jouer pleinement son rôle et à la gouvernance d'être parfaitement bien épaulée, notamment avec les différentes commissions qui ont été mises en place ainsi qu'au recrutement de nouveaux talents.

Une coordination fluide et maîtrisée

En charge d'administrer l'association, le pôle a préparé, mis en œuvre et archivé l'ensemble des décisions du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Il s'est ainsi assuré que les décisions et les informations institutionnelles soient transmises à l'ensemble des structures territoriales : il est à la fois le lien et le relais entre la fédération et son réseau. Au travers des journées événementielles qui ont ponctué l'année, il a encouragé le développement de la solidarité entre les territoires et s'est assuré d'être un vecteur fédérateur dans l'objectif d'asseoir une bonne cohésion associative. Garant institutionnel, le pôle a représenté l'association dans les réunions officielles, notamment dans le cadre de la création de la Confédération.

«Ce dialogue constant permet de définir une vision partagée du cap à tenir»

Une gestion de confiance pour accompagner la croissance

Engagé auprès de tous les pôles d'expertises, le pôle Secrétariat général a contribué à nourrir une relation de confiance solidaire pour assurer une gestion comptable et financière à la fois juste et équilibrée. Le travail de prévision et de suivi des budgets réalisé dans le respect des règles juridiques et financières, lui a permis de faciliter les prises de décision, de défendre la faisabilité des projets et de garantir une bonne gestion de l'association. Le pôle a ainsi conduit le pilotage économique et financier de son plan d'actions, l'identification des risques et l'optimisation des allocations de ses ressources au regard du budget prévisionnel.

Le pôle Social : la gestion humaine volontariste

Mission : protéger les personnels du réseau

- Conseiller le Collège employeur dans la négociation sociale
- Accompagner les établissements dans le déploiement des textes
- Mettre à la disposition des adhérents des outils pratiques et clairs

Une année charnière

Convention collective SEP, EEP Santé, EEP Formation, EEP retraite, CEPNL... 2015-2016 a représenté une année dense que l'on retiendra comme étant celle du changement.

Ecouter, concevoir et animer sont les missions essentielles de la Fnogec en tant que fédération

Anticiper ou maîtriser son destin avec :

- La création d'un régime de branche en santé pour ne pas subir la fausse bonne concurrence ;
- La signature de la SEP pour ne pas subir une décision du juge ;
- La réforme de la formation professionnelle pour ne pas subir la situation ;
- La restructuration des branches pour ne pas subir les intérêts des autres.

Exister avec des empreintes identifiables

Pour construire et concevoir, il faut déjà exister, être identifié et rendre l'information facilement accessible : pari réussi. Afin d'assurer la visibilité des activités de la Branche, le pôle social a élaboré des labels reconnaissables utilisés depuis l'été 2015 :



Cette identité forte a permis à tous les acteurs :

- De repérer et d'identifier immédiatement les documents reçus ;
- De s'assurer que les « prestataires » (assureurs, groupes de protection sociale, organismes de formation) agissent pour le compte de la Branche ;
- De trouver rapidement une information thématique et dont la source est authentifiée.

Jouer la mutualisation

La force de la mutualisation ? Faire bénéficier à tous des droits et des avantages quelle que soit la contribution de chacun. Tout au long de l'année, le pôle social a proposé à tous ses membres une expertise technique et spécialisée ainsi que des outils pratiques digitaux et pointus (BDES, outil social et RH). Cette offre

Accompagner les établissements





- Bénéficier d'un pilotage national du régime frais de santé collectif.

Pari réussi, 80% des établissements y ont adhéré et aujourd'hui 70 000 personnes sont couvertes !

Être animé et animer

Les outils restent importants, mais échanger et partager c'est toujours mieux.

Convention collective SEP, réforme de la formation professionnelle, complémentaire santé EEP Santé : la rentrée de septembre 2015 et le mois de janvier 2016 furent denses pour les chefs d'établissements et les attachés de gestion. Les professionnels du pôle Social ont répondu à près de 100 sollicitations d'interventions (Urogec, Udogec, DDEC, organisations de chefs d'établissement, Ancagec, etc.).

Ce fut l'occasion de présenter ces réformes à près de 3 000 personnes dans 50 départements différents.

Maitriser son destin et affirmer son identité

Les lois successives mettent au cœur du droit social la Branche professionnelle.

La création de la Confédération de l'enseignement privé non lucratif (CEPNL) répond à ce défi et anticipe de manière dynamique et positive le processus de restructuration des branches professionnelles voulu par le gouvernement, et surtout des regroupements non souhaités notamment avec le hors contrat.

La création d'une branche unifiée privée à but non lucratif de la maternelle au supérieur c'est avoir plus de poids sur les décisions et affirmer une vision :

- L'association au service public d'éducation et la contribution aux missions d'intérêt général de l'enseignement et de la recherche ;
- L'exercice de l'activité en s'appuyant sur des personnes morales de droit privé dont le modèle économique est associatif.

À noter : la CEPNL portera la représentativité patronale dans cette Branche. C'est elle qui signera à terme les textes conventionnels.

Le pôle Économie-gestion : la maîtrise des risques

Mission : encadrer la gestion économique et associative du réseau

- Accompagner les représentants territoriaux et les gestionnaires d'établissements pour faciliter leur gestion quotidienne (économique, financière et juridique)
- Assurer une veille législative et réglementaire en vulgarisant les textes pour une meilleure appropriation

Financements

Financements publics :

un besoin d'accompagnement croissant

Le pôle Économie-gestion a dû renforcer son accompagnement auprès des négociateurs, des présidents d'Ogec et des chefs d'établissement. Pourquoi ? Pour faire face :

- À la complexité des négociations dues aux baisses des dotations d'État au profit des collectivités territoriales ;
- À la nouvelle organisation de la carte territoriale (régionalisation, fusion de communes, intercommunalité) ;
- À la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

De nombreuses réunions en régions ont été organisées pour permettre aux négociateurs d'échanger sur leurs problématiques communes et de mutualiser leurs expériences. Dans ce contexte de difficultés et de contraintes, notamment budgétaires, l'école catholique et les représentants de la Fnogec ont renforcé leur présence au Salon des Maires pour réaffirmer leur attachement aux territoires et poursuivre une réflexion approfondie avec les élus.

Contentieux : une nette stabilisation

Si le nombre de contentieux a diminué, la professionnalisation des collectivités territoriales rend l'accompagnement de la fédération indispensable.

Le pôle Économie-gestion épaulé également les équipes des nouveaux Comités régionaux

*Assurer
une veille
législative et
réglementaire
en vulgarisant
les textes pour
une meilleure
appropriation*

«Accompagner les représentants territoriaux et les gestionnaires d'établissements pour faciliter leur gestion quotidienne»

de services permet ainsi à tous d'alléger ses contraintes et d'aborder une réglementation de plus en plus complexe.

EEP Santé et EEP formation, derrière ces sigles se cachent deux régimes propres à la profession. Grâce à la création de ces dispositifs, les établissements et leurs salariés bénéficient de la force de la mutualisation.

Pour la formation professionnelle, ceci signifie :

- Bénéficier d'un budget supérieur de 30% par rapport à la contribution des établissements. Pour les petites structures c'est un budget 10 fois plus important ;
- Bénéficier d'un service dédié (outils du Collège employeur).

Pour la santé, ceci signifie :

- Bénéficier de tarifs négociés et d'un maintien des taux de cotisation jusqu'au 31 décembre 2017 ;
- Bénéficier de la répartition à égalité des risques, des frais et du coût entre les établissements sans distinction d'âge, d'état de santé ou encore de répartition géographique ;
- Bénéficier de la simplification des démarches d'adhésion au régime ;
- Bénéficier pour les plus nécessiteux de réductions tarifaires ;



de l'Enseignement catholique (CREC) qui sont chargés de négocier les financements publics pour nos lycées (forfaits et subventions).

Immobilier

Immobilier scolaire : apporter un éclairage à la fois juridique et technique

La réglementation complexe et croissante liée à l'immobilier scolaire implique une appropriation par les gestionnaires des établissements scolaires et un suivi de la gestion courante des locaux. Dans le cadre des travaux du Groupe technique locaux scolaire (GTLs), des outils méthodologiques ont été développés et mis en place pour permettre aux Urogec, aux Udogec et aux Ogec de s'approprier les contraintes techniques liées à la gestion et à l'utilisation des locaux scolaires (nouvelles fiches techniques,

création d'une application Immobilier réalisée en collaboration avec le pôle Systèmes d'information qui sera déployée dès novembre 2016).

Gestion immobilière : des choix à opérer entre optimisation et sécurisation

L'ensemble de ces contraintes a été l'occasion de remettre à plat les conventions immobilières qui lient les Ogec à leur propriétaire. La matinée de la Journée Immobilier du mois de mars a été consacrée à ce sujet spécifique car les questions restent encore très fréquentes. Les nouvelles dispositions de la loi Pinel remettent d'ailleurs en cause l'équilibre propriétaire/locataire dans la répartition des travaux. Une approche pragmatique reste nécessaire pour choisir la convention qui permet de mobiliser au mieux l'argent et les énergies afin de hiérarchiser et de suivre les travaux. L'accompagnement des Udogec en matière immobilière est de plus en plus important, ce qui nous a incité à créer une application de gestion des locaux scolaires dont le déploiement se fera courant 2016/2017.

Journée Immobilier : une affluence qui signe le besoin fondamental d'être accompagné

Au mois de mars, la Journée Immobilier de la Fnogec a réuni un très grand nombre de participants. Le thème de cette rencontre était lié aux problématiques de la propriété et de la mise en pratique des Agendas d'Accessibilité programmés (Ad'AP) : il a généré un intérêt particulièrement grand. L'enjeu important que soulève la gestion de l'immobilier scolaire va dorénavant inscrire cette journée de façon récurrente pour qu'elle devienne la rencontre annuelle des référents immobiliers territoriaux.

Commission Économie-gestion Un groupe de travail clé en gestion comptable

La commission Économie-gestion de la Fnogec s'est réunie 4 fois dans l'année avec pour ambition :

- De travailler à la révision de la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'État ;

- De mettre à jour des fiches comptables et des fiches de gestion (disponibles sur le site de la Fnogec).

Journée Gestion :

un temps fort incontournable

Le 10 mai 2016 s'est tenue la Journée Gestion de la Fnogec. Cette événement phare de l'année a réuni 430 participants : Ogec, Udogec, Urogec, chefs d'établissements, directions diocésaines, cabinets d'experts-comptables, sans oublier 6 partenaires très engagés dans la réussite de cette journée. La Journée Gestion a été l'occasion d'asseoir auprès du réseau un langage comptable et financier commun pour mieux se comprendre, anticiper et sécuriser la gestion de nos établissements.

Ce rendez-vous biennal a atteint ses objectifs :

- Participation record des congressistes ;
- 98 % des participants satisfaits ;
- Compréhension des enjeux majeurs du contexte de la Loi de finances 2016 et de leurs conséquences sur le financement des établissements ;
- Appropriation des outils communs : nouvelle nomenclature comptable et Indices ;
- Travail en réseau pour participer au bien commun du secteur.

La nomenclature comptable de l'Enseignement catholique a fait l'objet d'une refonte : la nouvelle édition a été éditée au mois de mai afin de simplifier certains éléments tout en prenant en compte les évolutions réglementaires. Sa mise en place en région dès septembre 2016 fera l'objet de réunions d'information à vocation pratique dans les territoires.

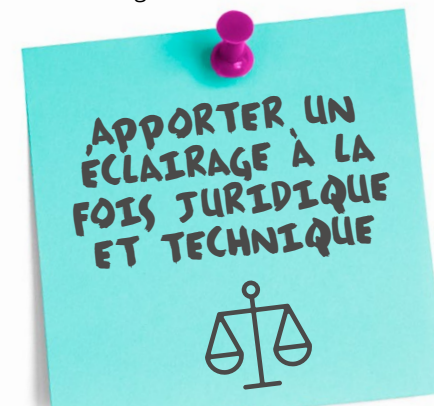
Droit associatif : accompagner pour mutualiser et mieux fonctionner Nouvelles régions : un enjeu national

Le pôle Économie-gestion a animé des journées de rencontres interrégionales pour les nouvelles régions Rhône Alpes Auvergne et Occitanie Pyrénées Méditerranée. Ces réunions ont permis aux administrateurs Udogec, aux directeurs diocésains ainsi qu'aux salariés dé-

diés à l'accompagnement en gestion des Ogec de partager leurs pratiques et de parler de leur organisation afin d'étudier les mutualisations possibles. La mutualisation des services paie et comptabilité entre Udogec apparaît de plus en plus nécessaire pour les Ogec isolés. En région Provence Alpes Côte d'Azur une réunion semblable a été organisée. La présentation des bonnes pratiques sur les différentes thématiques de gestion est un outil performant pour améliorer et initier de nouvelles formes d'accompagnement en gestion des Udogec.

Fonctionnement associatif : un formalisme nécessaire

Notre réseau est constitué de plus de 5 000 Ogec, ce qui représente plus de 30 000 bénévoles qui travaillent quotidiennement au service de l'Enseignement catholique. Il est donc quasiment inévitable de voir naître des conflits. En revanche, ces conflits peuvent être source de remise en question et porteurs d'une prise de conscience pour améliorer un fonctionnement bancal. Les « dérapages associatifs » dont nous avons été témoins dans certains Ogec que nous avons accompagnés avec l'aide de leurs Udogec, nous conduisent à mettre en place une vigilance accrue afin de veiller au respect des statuts ainsi qu'au bon fonctionnement associatif. Se plier au formalisme des règles associatives met en valeur le rôle essentiel du président d'Udogec en tant que membre de droit au sein des conseils d'administration de tous ses Ogec.



Le pôle Service civique : l'engagement volontaire

Mission : promouvoir le service volontaire au sein de l'Enseignement catholique

- Développer l'engagement volontaire au service de l'intérêt général
- Proposer un engagement solidaire, responsable et porteur de sens entre jeunes et écoles
- Encourager l'ouverture d'esprit et l'enrichissement des compétences

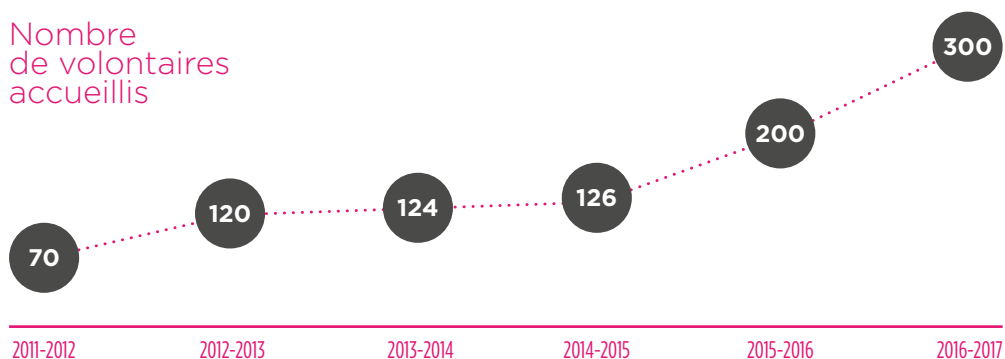
Le service civique est un engagement au service de l'intérêt général

ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et sans condition de diplôme. Seuls comptent le savoir-être et la motivation.

Lancé en 2011 dans l'Enseignement catholique, le dispositif du Service civique permet aux établissements catholiques d'enseignement d'accueillir chaque année des volontaires de toutes origines sociales et culturelles pour effectuer des missions auprès des élèves. Il permet également de sensibiliser la société à la responsabilité personnelle de chacune des parties prenantes, et d'aider les associations ainsi que les structures locales de service à la collectivité en mettant à leur disposition des équipes de jeunes volontaires.

La Fnogec porte l'agrément pour l'Enseignement catholique (Sgec, Fnogec, Cneap, Ugsel) qui a été renouvelé en juillet 2015 pour 3 ans.

Nombre de volontaires accueillis



À ce titre, la fédération est le garant du dispositif : elle gère l'ensemble des étapes d'une campagne et accompagne les établissements.

Le dispositif connaît un succès grandissant, affichant une progression de volontaires accueillis de 300 % dès la fin de la campagne 2015-2016.

En 2016-2017, l'objectif de placer 300 volontaires nous permettrait d'atteindre le seuil des 1 000 volontaires à horizon 2017-2018

Depuis le lancement, 500 établissements ont pu bénéficier de la présence d'un volontaire.

Une campagne de Service civique se déroule en plusieurs étapes depuis l'élaboration d'un projet de mission jusqu'au bilan individuel nominatif à remettre au volontaire en fin de mission. Elle va même au-delà, car il est du devoir des structures d'accueil et de la Fnogec d'assurer un suivi du jeune après son engagement en Service civique.

Neuf réunions ont jalonné cette campagne. De nombreuses procédures ont été mises en place au fur et à mesure des étapes, ainsi qu'un guide du Service civique spécifique à l'Enseignement catholique.

L'ensemble des informations et des supports liés au Service civique est disponible sur le site de la Fnogec.



Le pôle Systèmes d'information : la gestion connectée

Mission : faciliter la transition numérique

- Proposer aux Ogec des applications digitales pour mieux respecter les règles juridiques et institutionnelles
- Permettre aux Urogec/Udogec d'assurer une veille économique et sociale sur leurs territoires et d'améliorer leur mission d'accompagnement
- Faciliter le travail collaboratif, le partage d'expérience et l'animation territoriale

Recherche & développement

Appli Social : mise en application de la convention collective SEP

Destinée à remplacer l'outil de classification créé en 2010, la création de cette nouvelle application permettra de gérer tous les aspects de la gestion du personnel. Actuellement, elle dispose des modules suivants :

- Gestion des fiches salariés : cette rubrique permet de gérer tous les éléments liés aux dispositifs de la convention collective SEP (classification, congés payés, durée du travail, etc.)
- Coffre-fort numérique : cette rubrique permet d'enregistrer des documents généraux concernant l'établissement (organigramme,

etc.), ainsi que des éléments individuels concernant chaque salarié (fiches de poste, contrats, support d'entretien, etc.)

- Gestion des calendriers individuels : cette rubrique permet de planifier l'organisation du temps de travail au sein de l'établissement, de calculer la durée de travail, les temps de repos, les temps de pauses, les heures supplémentaires, les heures complémentaires, etc. Elle permet également d'imprimer les documents à remettre aux salariés et aux représentants du personnel, ainsi que ceux destinés à l'affichage.

Au cours des prochains mois, viendront s'ajouter des modules complémentaires comme la gestion des entretiens professionnels, la gestion des compétences, etc.

Appli Immobilier : aide à la maîtrise de la gestion courante du parc immobilier

Nous avons constaté que les établissements avaient des difficultés pour remettre la main sur les documents liés à la gestion des bâtiments scolaires (plans, titres d'occupation, diagnostics, etc.). Cette problématique a notamment été mise en exergue lors des enquêtes des services fiscaux dans le cadre de la revalorisation des valeurs locatives cadastrales, ou encore lors de la constitution des dossiers d'Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'AP). Fort de



ce constat, le Groupe technique des locaux scolaires de la Fnogec (GTLS) a souhaité mettre en place **un outil dédié à l'immobilier** dont voici les fonctionnalités principales :

- Réaliser un état des lieux exhaustif du patrimoine immobilier : identification des terrains, sites, bâtiments, propriétaires, informations sur les assurances, cadastres, fiscalité.
- Suivre la gestion courante et se conformer aux obligations législatives et réglementaires : vérification des mises aux normes de chaque dispositif (extincteur, électricité, ...), réalisation des différents diagnostics, alertes en cas de retard ou de non-respect.
- Suivre les travaux immobiliers, notamment ceux liés à l'accessibilité des locaux scolaires : récupération des travaux identifiés pour la mise en accessibilité des locaux et suivre l'évolution de ces travaux au fil des années, rapport normé permettant de communiquer à l'administration l'avancée des travaux
- Permettre un stockage de l'information dans un coffre-fort numérique : archivage des contrats d'occupation des locaux, des plans de chaque bâtiment, des actes notariés, etc.

Un portail intuitif pour gérer ses applis

Avec l'arrivée de nouveaux outils numériques, il devenait nécessaire de les regrouper et d'en faciliter l'accès au sein d'un portail interactif d'applications. Ce portail permet de lancer chaque application sans avoir à s'identifier à nouveau. On peut notamment passer de l'application Immobilier à l'application Social en quelques clics.

Un site institutionnel plus clair

Le site internet de la Fnogec a bénéficié de quelques réaménagements cette année pour atteindre deux objectifs :

- Mettre en avant les actualités pour laisser plus de place aux images.
- Réorganiser le fonds documentaire pour faciliter la recherche d'information.

Il est à noter que le contenu du site de la Fnogec est alimenté directement par les responsables de chaque pôle en lien avec le pôle Communication.

Fnogec 365 : une plateforme collaborative et fédérative

Un nouvel espace de travail digital destiné aux membres des Udogec/Urogec a été développé

par le groupe de travail Systèmes d'information. Cette plateforme, intitulée Fnogec 365, remplacera à terme le « forum de discussions » mis en place en 2010. Ses fonctionnalités et les services proposés sont toutefois plus larges et s'apparentent à un « couteau suisse ». Cette plateforme permet :

- D'avoir une adresse mail « professionnelle » permettant d'identifier notre réseau ;
- D'emporter avec soi son bureau numérique (documents, courrier, agenda) ;
- De réaliser des vidéoconférences et des formations à distance ;
- De partager des documents au sein de chaque structure Udogec/Urogec ;
- D'animer un réseau de bénévoles ;
- D'accéder à une base de connaissances par expertise et d'échanger les bonnes pratiques entre experts ;
- De retrouver toutes les notes de la Fnogec ou encore les supports de présentation de chaque événement (Journée des permanents, journée des présidents, etc.) ;
- De faciliter le partage d'informations et le travail au sein de chaque région : actualités des régions, découverte de nouveaux talents, etc. ;
- D'avoir connaissance des travaux de chaque commission ou groupe de travail de la Fnogec.

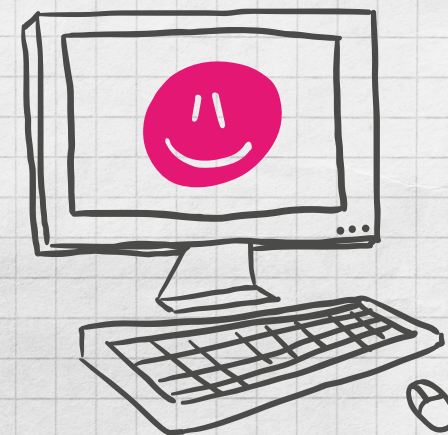
In fine, **Fnogec 365 doit permettre à chaque membre de notre réseau de renforcer sa culture numérique et de travailler plus efficacement en communauté.**

Accompagnement

Plus de 30 000 personnes réparties dans l'ensemble des Ogec, Udogec et Urogec utilisent régulièrement les applications Fnogec.

En complément de l'assistance téléphonique ou de l'aide assurée par mail, une journée par semaine a été consacrée à des formations ou à des présentations en région. Il faut noter que le nombre de sollicitations est en nette progression par rapport aux années précédentes et que l'exercice 2016-2017 devrait confirmer cette tendance. Les interventions de l'année prochaine devraient principalement concerner

Nouvel espace de travail digital destiné aux membres des Udogec / Urogec



UN SITE INSTITUTIONNEL PLUS CLAIR

le déploiement de Fnogec 365 dans chaque région et la formation sur l'application Immobilier.

En plus des formations « classiques » sur les applications (BDES, Indices, etc.), le pôle Systèmes d'information a été sollicité pour des conférences sur la transition numérique et le travail collaboratif lors d'assemblées générales d'Udogec et d'Urogec ou lors d'ateliers organisés par l'Ecole des Cadres Missionnés (ECM) pour les directeurs diocésains.

Animation

Les réalisations du pôle Systèmes d'informations sont le fruit d'échanges, de débats et d'analyses au sein de groupes de travail animés par les chefs de projet de la Fnogec dans les domaines suivants : Social, Gestion, Immobilier, Communication ou encore Vie associative. Les demandes sont arbitrées et priorisées par le Groupe de travail Systèmes d'information (GTSI) qui se réunit une fois par trimestre.

Pour faciliter les échanges d'informations entre les logiciels des établissements et les applications de la Fnogec, des réunions sont organisées chaque année avec les différents éditeurs de logiciels de gestion.

Organisation

Pour faire face à l'intérêt grandissant pour les applications proposées, la Fnogec a incité le pôle Systèmes d'information à se consolider et à se réorganiser :

- Création d'un groupe de pilotage composé de membres Udogec/Urogec
- Mise en place de 5 chefs de projet « métier » chargés de la maîtrise d'ouvrage, de la formation, de la documentation et de l'assistance de premier niveau
- Collaboration avec 3 prestataires extérieurs
- Recrutement d'un assistant



Le pôle Communication : un levier d'engagement

Mission : être un vecteur structurant et fédérateur

- Traduire les messages d'information en solutions et en actions pertinentes tout en affirmant l'identité de la Fnogec et en étant le garant de son image
- Encourager et professionnaliser l'appropriation du digital et de ses codes par l'ensemble du réseau
- Engager des partenariats pertinents et pérennes

La communication est devenue un enjeu stratégique pour tous les pôles d'expertise de la Fnogec qui souhaite ainsi offrir à ses membres une information de qualité. Ce vecteur d'information représente une voie royale pour garantir le bon fonctionnement de son réseau.

Cette année, le pôle Communication s'est particulièrement mobilisé pour structurer les flux d'informations au travers d'initiatives telles que la Journée Gestion, la mise en place d'éléments graphiques identifiables, ou encore l'utilisation d'outils digitaux. La fédération a décidé d'utiliser la communication comme levier d'engagement pour enrichir ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. Ceci pour mieux professionnaliser son réseau, affermir le dialogue social et engager des partenariats pérennes.

INSTITUTIONNEL

Codifier pour mieux fédérer

La Fnogec a choisi de renforcer son identité visuelle en restructurant sa charte graphique. Avant de cohérence visuelle sur ses différents supports de communication :

- Le site web a été modernisé pour asseoir une image identifiable ainsi qu'une navigation plus intuitive et plus fluide ;
- Les publications les plus importantes ont bénéficié d'une remise en forme pour en fa-

S'adapter aux
nouvelles habitudes
de **mobilité** et
de **consommation**
de **l'information**

Fluidifier
les connexions

Accompagner
la transformation
digitale
du réseau

- faciliter leur lecture (mémentos, flyer, nomenclature comptable, rapport d'activité) ;
- Les supports de présentation institutionnels ont été codifiés (modèles power point & word) ;
- La Journée Gestion a servi de vecteur phare pour asseoir ces codes graphiques.

WEB

Accompagner la transformation digitale du réseau

Afin d'encourager l'appropriation du numérique par l'ensemble du réseau, le pôle Communication a choisi de privilégier l'utilisation de leviers digitaux. Objectifs ?

- Fluidifier les connexions :
 - > Moderniser le site web pour plus de clarté et pour favoriser les interactions
 - > Assurer un flux d'actualités régulier sur le site pour fidéliser et fédérer
 - > Réinvestir le réseau social LinkedIn pour faire rayonner notre activité avec une empreinte professionnelle
- > Communiquer avec des formats mieux structurés pour valoriser une communication institutionnelle.

- Incarner l'information efficace :
 - > S'adapter aux nouvelles habitudes de mobilité et de consommation de l'information
 - > Utiliser des contenus adaptés aux messages
- Engager et professionnaliser l'appropriation du digital par le réseau :
 - > Favoriser l'adhésion (actions et accès en quelques clics)
 - > Gérer les événements en ligne (communication et inscription à la Journée Gestion)

ÉDITION

Favoriser l'accessibilité à l'information

La diversité de nos publics nous impose d'adapter et de simplifier nos prises de parole : clarifier les messages, vulgariser le langage et rester cohérent sont des enjeux d'expression clés. Dans ce sens, le pôle Communication a fait évoluer ses supports :

- L'Arc boutant : les articles évoluent et les rubriques se réorganisent autour d'une prise de



parole plus fluide. Le comité de rédaction fait appel à des contributeurs diversifiés qui alternent entre experts Fnogec, témoignages réseau et articles partenaires. Un dossier spécial central a été mis en place pour développer un sujet d'actualité important.

- Digital : les notes d'information, les actualités et les « flash infos » sont diffusés sur le site web et relayés sur LinkedIn.
- Publications : certains supports ont été réorganisés (mémentos, rapport d'activité, nomenclature comptable, etc.)

PARTENAIRES

Enrichir les relations et engager les partenaires dans la durée

Parce que la Fnogec est convaincue qu'ensemble on va plus loin et plus vite, elle a décidé de **restructurer ses partenariats pour offrir à son réseau des expertises professionnelles complémentaires.**

Dans le cadre des Journées Nationales 2017, le pôle Communication a donc engagé la révision de toutes ses conventions de partenariats pour mieux engager ses partenaires, et encadrer leurs champs d'expression de façon plus pertinente.

ÉVÉNEMENTIEL

Une communication digitale plus efficace

La Journée Gestion a eu lieu au mois de mai et a

fédéré un nombre record de participants. Toute la communication liée à cet événement a été digitalisée grâce à des outils performants et intuitifs (newsletters / inscriptions en ligne / contrôle des participants via une application mobile). Résultat : l'organisation pratique a été simplifiée et automatisée pour permettre à la Fnogec de concentrer ses ressources sur des besoins plus stratégiques.

Et 2017 ?

Le pôle Communication continuera à accompagner la professionnalisation de la Fnogec en s'engageant :

- À asseoir une communication institutionnelle plus structurée ;
- À digitaliser ses moyens d'expression avec des types de contenus adaptés aux différents messages à diffuser ;
- À engager et à fédérer son réseau.

Les Journées Nationales représenteront le point de départ stratégique pour initier la refonte totale des codes identitaires de la Fnogec.

Le pôle Communication travaille en étroite collaboration avec tous les pôles d'expertise de la Fnogec et plus particulièrement avec le pôle Systèmes d'information.



F A I T S M A R Q U A N T S



«prendre en compte les nouveaux modes de travail»

Réinventer la gestion de demain

L'année qui vient de s'écouler a été portée par quatre actions majeures qui marquent un grand pas en avant dans la démarche de professionnalisation engagée par la Fnogec. Acteur incontournable de l'Enseignement catholique, la fédération met son dynamisme et son expertise au service de ses écoles pour les accompagner dans une gestion pérenne, simplifiée et professionnelle.

La Confédération

La création de la CEPNL (Confédération de l'enseignement privé non lucratif) s'inscrit de manière positive et prospective dans un processus de restructuration des branches professionnelles.

Elle concerne :

- 9 conventions collectives
- Plus de 100 000 salariés
- Plus de 8 000 établissements scolaires (1er et 2nd degré)
- 25 grandes écoles d'ingénieurs et de management
- 5 universités et instituts catholiques

La Journée Gestion

Événement clé dans la vie associative de notre réseau, la Journée Gestion rassemble tous 12 ans l'ensemble des acteurs et des gestionnaires de l'Enseignement catholique. Cette année, cette journée a connu un participatif record avec 430 participants. Objectif ? Parler le même langage comptable et financier et utiliser des outils communs pour mieux anticiper et sécuriser la gestion de nos établissements.

Le Service civique

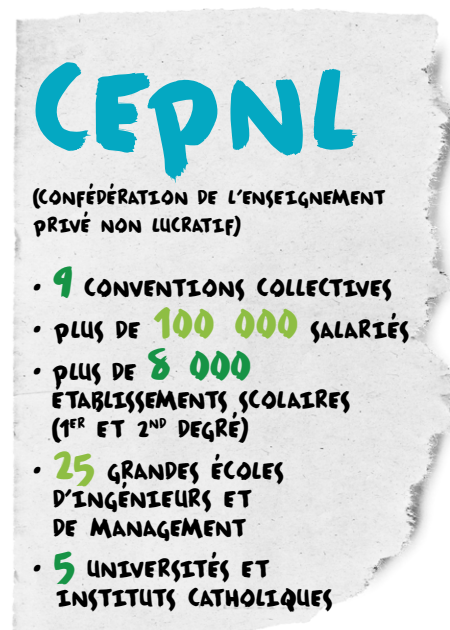
Mis en place en 2011, ce dispositif solidaire connaît un succès grandissant. Destiné aux jeunes, le Service civique leur propose de s'engager sur la base du volontariat et de participer à une mission d'intérêt général au cœur de nos établissements. 500 établissements participants / 200 volontaires accueillis en 2015-2016 (vs. 70 en 2011-2012)

Objectif : 300 volontaires en 2016-2017 et 1000 volontaires engagés à horizon 2017-2018.

Fnogec 365 : un nouvel espace de travail numérique et collaboratif

Une plateforme digitale révolutionnaire a été développée tout au long de l'année 2015-2016 et sera déployée dès la rentrée 2016-2017 : elle va radicalement changer notre façon de travailler. Cet espace numérique prend en compte nos nouveaux modes de travail qui ont profondément évolué au fil des années, notamment en termes de mobilité, de transversalité et de collaboration.

Cet outil est non seulement destiné à mieux connaître l'activité du réseau et à favoriser les échanges régionaux, mais également à moderniser l'équipement informatique des Udogec/Urogec dans le cadre de la transformation digitale.



6

PÔLES
D'EXPERTISES

430

PARTICIPANTS À
LA JOURNÉE GESTION
AVEC UN TAUX
DE SATISFACTION DE
98%

20

COLLABORATEURS

117

DÉPLACEMENTS
EN RÉGIONS

7

PARTENAIRES EXPERTS
EN ASSURANCES,
FINANCEMENT,
EXPERTISE COMPTABLE
ET RESTAURATION
SCOLAIRE.

RECRUTEMENTS :
2 CDI / 2 CDD
2 CONTRATS
D'APPRENTISSAGE

H O R I Z O N 2 0 1 6 - 1 7

Cette année, la Fnogec a souhaité renforcer et encadrer l'envergure de son réseau national parce que ses établissements scolaires doivent pouvoir s'appuyer sur un réseau associatif fort, qui soit à la fois solidaire, engagé et garant de la dimension institutionnelle qu'il représente.

De la spécialisation à la professionnalisation

La Fnogec a fait le choix de faire monter son réseau en compétences et de renforcer ses équipes en consolidant ses pôles d'expertises ainsi que ses organes de gouvernance. De la même façon, elle entend renforcer ses partenariats avec des intervenants du marché qui lui apporteront des compétences complémentaires à celles de ses ressources internes. Après avoir restructuré ses pôles de spécialisation, elle entend poursuivre un processus de professionnalisation.

OBJECTIFS :



- ÊTRE LE MEILLEUR PARTENAIRE DE NOS ORGANISATIONS TERRITORIALES
- RENFORCER LA CONFIANCE ET LA COHÉSION ASSOCIATIVE
- ACCÉLÉRER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DU RÉSEAU
- POURSUIVRE LA STRUCTURATION DE LA BRANCHE
- CONSTRUIRE AVEC NOS PARTENAIRES LE CHAMP CONVENTIONNEL DE DEMAIN

Remerciements

Le dynamisme fédératif de notre réseau ne pourrait exister sans l'engagement de nos bénévoles, de nos salariés et de nos partenaires. Leurs compétences et leurs expertises enrichissent chaque jour davantage notre réseau et assurent ainsi la bonne gestion de nos établissements. Nous souhaitons les remercier chaleureusement pour leur collaboration, leur implication et le travail formidable qu'ils effectuent au quotidien.

L'animation et la mixité de notre vie associative fait la force de notre réseau : ensemble, continuons à faire vivre l'Enseignement catholique !

Merci à tous !

 SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE



 CREDIT
COOPERATIF

elior 

 Scolarest
www.scolarest.fr

 KPMG

In Extenso
experts-comptables

F N O G E C

277, rue Saint Jacques – 75240 Paris cedex 05
Tél. : 01 53 73 74 40 – Fax : 01 53 73 74 44
www.fnogec.org